

ADAPEI-ARIA DE VENDEE
Siège Social : Moulleron Le Captif (85009)
Route de Beaupuy, Le Plis Saint Lucien – CS 30 359

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
du Jeudi 16 janvier 2025

Le 16 janvier 2025, à 16h30, s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire en présentiel dans les locaux de la Chambre du Commerce et de l'Industrie de la Vendée, 16 rue Olivier de Clisson, La Roche sur Yon (85000).

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Pierre BLANCHARD en sa qualité de Président du Conseil d'Administration. Madame Thérèse VENDET assure le secrétariat en sa qualité de Secrétaire du Conseil d'Administration.

La convocation a été faite par l'envoi d'un courrier à chaque adhérent contenant l'invitation, conformément à l'article 8.1 des statuts de l'association et une information a été faite par voie de presse (Ouest France le 2 décembre 2024).

Afin d'assurer une meilleure accessibilité au vote, et de permettre au plus grand nombre de pouvoir voter, le conseil d'administration a décidé de mettre en œuvre un vote par voie électronique, permettant à chaque adhérent de participer à la vie de l'association.

Chaque adhérent a reçu son identifiant et mot de passe en amont de l'AGO et a pu voter en ligne sur la plateforme de vote en ligne « AGATHE eklesio » à compter du jeudi 19 décembre 2024 à 14h00 au jeudi 16 janvier 2025 à 17h00, via le lien suivant : https://vote21.eklesio.com/formulaire/login?e_id=1750

Chaque adhérent à jour de son adhésion 2024, au jour de l'ouverture du vote en ligne, a eu la possibilité de prendre connaissance des différents documents présentés sur le site de vote en ligne et exprimer ainsi en toute objectivité son avis sur chacune des résolutions proposées. Ces documents étaient consultables également le jour de l'AGO sous forme papier pour ceux à approuver et/ou via un ordinateur permettant de se connecter sur la plateforme de vote en ligne.

Ci-après la liste des documents présentés sur le site de vote en ligne pour approbation et pour l'élection des membres du CA :

- le PV de l'AGO du 26/09/2024 et son annexe relative au Projet Associatif 2025-2029,
- le Budget Prévisionnel 2025,
- les résolutions soumises au vote,

en cohérence avec l'ordre du jour de l'AGO ci-après proposé par le Conseil d'Administration :

- Présentation du procès-verbal de l'AGO du 26 septembre 2024 pour approbation,
- Présentation du Budget Prévisionnel 2025 de l'Adapei-Aria de Vendée, proposé par le Conseil d'Administration, pour approbation,

- Clôture des votes réalisés par voie électronique et annonce des résultats,
- Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16/01/2025.

A 16h45, le Président ouvre la séance en évoquant l'ordre du jour de cette Assemblée Générale à travers les propos ci-après :

« Vous qui êtes adhérents, je suis ravi de vous accueillir à cette Assemblée Générale de Adapei-Aria et je vous remercie de votre présence. Deux sujets, essentiellement, aujourd'hui :

D'une part, il y a le PV de l'Assemblée Générale du 26 septembre dernier. Ce jour-là, je vous le rappelle, vous aviez approuvé le Projet Associatif 2025-2029 à une très large majorité. Comme c'est la règle, ce PV est soumis à votre approbation ; vous avez pu le consulter sur le site de vote en ligne.

Et le gros morceau, si j'ose dire, c'est le Budget Prévisionnel 2025, qui a été validé par le CA et qui, lui aussi, est soumis à votre approbation. Vous avez pu également le consulter sur le site de vote en ligne. Le budget, c'est ce à quoi va être utilisé en 2025 l'argent dont l'association dispose. Ce budget va vous être présenté par Patrick GERVIER, trésorier, et par Laure RACAUD, DAF. Vous aurez la possibilité de poser des questions, sur le budget prévisionnel, à la fin de la présentation

Comme vous le savez, le vote est électronique. Il est ouvert depuis le 19 décembre et il sera clos tout à l'heure, à 17h. En fin d'Assemblée Générale, les 2 assesseurs, Gérard ACCENT et Thérèse VENDET nous diront les résultats des votes.

Je vais maintenant laisser la parole à Olivier CLAUDON, Directeur Général. »

Le Directeur Général, Mr Olivier CLAUDON, introduit la présentation du budget prévisionnel 2025 en mettant en exergue quelques éléments marquants :

Je suis ravi de vous accueillir ce soir parce que contrairement à nos dernières assemblées générales financières, nous sommes avec Patrick Gervier, notre Trésorier, plutôt porteurs de bonnes nouvelles.

Bien sûr, nous devons rester prudents mais quand même voir des budgets qui prennent une teinte plus optimiste cela fait du bien.

Avec ces améliorations sur la partie financière, on peut aborder ce pourquoi nous sommes là : mieux répondre au besoin des personnes en situation de handicap en Vendée.

Cela fait d'autant plus plaisir que nous avons retrouvé la confiance de nos principaux partenaires, l'Agence régionale de santé et le conseil départemental de Vendée.

Cette confiance se traduit directement dans notre capacité à accompagner les personnes et je suis très heureux de pouvoir vous annoncer des ouvertures de nouvelles places, places ô combien attendues au vu des listes d'attente.

Dès début 2025, nous pouvons accueillir :

- 5 nouvelles personnes à la Maison d'Accueil Spécialisée à Mouilleron-le-Captif
- 12 personnes à l'Habitat inclusif de Fontenay-le-Comte (ouvert depuis octobre 2024)
- 7 enfants à l'UEMA des Herbiers (Unité d'Enseignement Maternelle Autisme)
- 18 personnes aux SAMSAH TSA (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés atteints de Troubles du Spectre Autistique)

En 2025, on étendra aussi l'action de CAP Répit auprès des aidants et l'action de la PCO (plateforme de coordination et d'orientation) pour accompagner plus de familles dans la détection et l'accompagnement précoce de handicap. Nous attendons aussi la confirmation pour créer 17 places de MAS au Centre d'habitat de Pouzauges, ce qui nous permettrait de pouvoir créer un nouvel établissement car nous conserverions toutes nos places de Foyer d'Accueil Médicalisé que nous pourrions utiliser ailleurs qu'à Pouzauges.

Ces éléments sont, bien-sûr, repris dans le budget prévisionnel qui va vous être présenté maintenant par notre trésorier, Monsieur GERVIER, et notre DAF, Laure RACAUD. »

Le Trésorier de l'association, Monsieur Patrick GERVIER et Madame Laure RACAUD, Directrice Administrative et Financière, expliquent le budget prévisionnel 2025 en commentant, devant l'assemblée présente, 10 chiffres clés de ce budget :



Budget 2025
Résultat prévu 2025 :
+ 1 693 K€
(Budget 2024 : - 1 694K€)

C'est la première fois depuis longtemps qu'un budget est présenté en équilibre ; ceci grâce au travail de tous les acteurs.

Ce budget en amélioration importante est sous réserve du soutien de nos financeurs et notamment du paiement du « Ségur pour tous » par le conseil départemental de Vendée. Le « Ségur pour tous » est une mesure salariale, validée par l'Etat qui permet à tous les salariés sans exception de recevoir la prime SEGUR.

Dans une version pessimiste, c'est-à-dire sans un taux de reconduction de minimum 1% de notre dotation de l'ARS et du CD de la Vendée et sans le financement entier du Ségur pour tous, nous serions tout juste à l'équilibre (+96 000€). Nous aurions alors à revoir certains projets d'investissement.

Deux raisons principales expliquent pourquoi l'on passe de - 1 694 000€ de déficit au budget 2024 à + 1 693 000€ en 2025 :

Budget 2025

Economies du Plan de Retour à l'équilibre:

2 664 K€

La première, c'est la mise en place du Plan de Retour à l'équilibre, acté par l'association depuis l'été 2023. Ces actions commencent à porter leurs fruits avec en 2025 plus de 2 664 000€ d'économies prévues. C'est avec le concours de tous qu'elles sont mises en place : direction, prestataires externes, financeurs publics, salariés, personnes accompagnées, les familles. Chacun amène sa pierre pour consolider les fondations de notre association et cela dans tous les dispositifs, ainsi qu'au siège.

Budget 2025

Négociation de nouveaux contrats d'énergie:

économie de 1 100K€

La deuxième raison de ce retour à l'équilibre est la renégociation de notre contrat d'énergie. Il y a eu un petit espace-temps cet été, avec des prix de l'énergie au plus bas connus depuis 2020. Nous en avons profité pour renégocier notre contrat d'énergie en changeant les opérateurs. Cette baisse des prix qui nous permet d'économiser plus de 1 100 000 euros par année. La taille de notre association nous permet d'avoir du poids de négociation. En plus, le prix sont garantis jusqu'en 2027.

Budget 2025

Financement supplémentaire de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Départemental de Vendée pour :

59 nouvelles places

Au-delà des économies, le budget 2025 comporte un budget supplémentaire pour de la création de nouvelles places ou de nouveaux dispositifs pour mieux répondre au besoin d'accompagnement des personnes en situation de handicap. Ces 59 nouvelles possibilités d'accompagnement sont entièrement financées par l'ARS et le conseil départemental, ce qui amène à augmenter nos produits de façon globale pour l'association.

Budget 2025

Total des produits du budget 2025 :

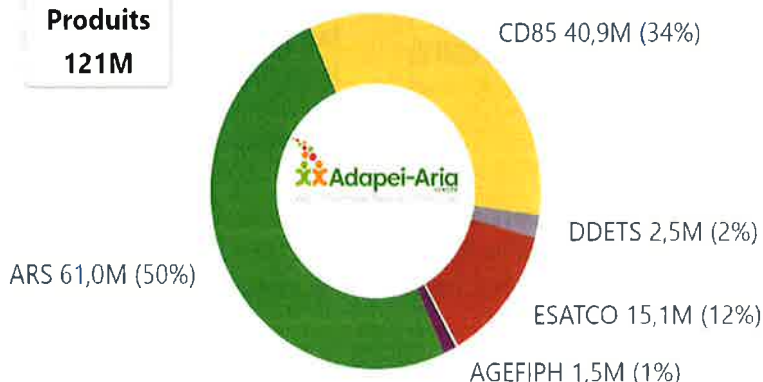
121 millions d'euros

(budget 2024 : 116 millions d'euros)

Ainsi, le total de nos produits augmente pour atteindre 121 millions d'euros sur le prévisionnel 2025 (contre 116 millions au budget 2024).

Nos produits sont répartis ainsi :

Produits
121M



Budget 2025

Total des investissements 2025 :

6 155K€

(Budget 2024 : 3 609K€)

Un budget ce n'est pas que du fonctionnement, c'est aussi de l'investissement. Un effort particulier est fait en 2025 ; nous allons consacrer 6 155K€ à l'investissement contre 3 609K€ au budget 2024.

C'est un effort important, qui n'a pas été réalisé depuis de nombreuses années. Enfin nous allons pouvoir commencer à renouveler nos investissements dans nos structures. C'est

essentiel pour améliorer et maintenir la qualité de nos accompagnements et les conditions de travail des travailleurs et des professionnels. Concrètement c'est le changement de 3 toitures, dont certaines en très mauvais état, c'est 10 établissements où on va refaire de la peinture et le mobilier, c'est aussi le lancement de la rénovation complète d'un pavillon du centre d'habitat de Fontenay et le lancement des travaux tant attendu de l'IME des Terres Noires. Nous n'avons pas la possibilité de répondre à tous les besoins sur l'année 2025 – ainsi nous préparons un plan pluriannuel d'investissement qui s'étalera sur 5 ans – on l'espère avec le soutien de l'ARS et du conseil départemental.

Cela fait 2 ans qu'à l'Assemblée Générale nous nous comparons avec des ratios cibles établis d'un point de vue nationale pour mesurer la santé financière des ESMS.

La premier c'est le taux d'endettement, c'est la totalité de nos emprunts (y compris ceux prévus au budget 2025) sur les fonds propres de l'association (les fonds pérennes de l'association accumulés depuis les plus de 60 ans de l'association). Au-dessus de 50% un ESMS est considéré comme trop endetté. Nous sommes à 39%, nous avons donc un peu de marge pour emprunter, notamment pour financer nos investissements dans les prochaines années.

Budget 2025

Taux d'endettement :

39%

Cible < 50%



Le deuxième c'est la Capacité d'autofinancement (CAF) ; c'est ce qui reste en trésorerie, par notre résultat de l'année, pour financer les remboursements d'emprunt et auto financer les renouvellements d'immobilisation. Un ESMS est considéré en bonne santé s'il a plus de 5% de CAF. Nous sommes à 3.9% alors que nous étions à 0.7% en 2022. Nous progressons, il est prévu d'atteindre les 5% en 2027 avec le PRE.

Budget 2025

Taux de CAF

- Capacité d'AutoFinancement -

3,9%

Cible : >5%



Le troisième ratio important à suivre est le taux de vétusté des immobilisations. Il est de 68% au niveau du budget 2025. C'est-à-dire que nous avons 68% de nos immobilisations (notre patrimoine immobilier, nos machines en ESAT, notre mobilier...) qui sont amortis. Nous devrions être en dessous de 50%. C'est pour cela que nous devons réaliser des économies, pour améliorer notre CAF et renouveler nos immobilisations.

Budget 2025

Taux de vétusté des immobilisations :

68%

Cible < 50%



Après la présentation du Budget prévisionnel 2025 de l'association, Monsieur GERVIER et Madame RACAUD évoquent le Plan de Retour à l'Equilibre prévu pour 2027.

Le PRE prévoit des économies totales de 4 820 000€ par rapport à 2022. Avec le budget 2025, nous serons à 2 664 000€, plus de la moitié du chemin.



Pour ce qui concerne la tendance des résultats de l'année 2024 qui vient de s'écouler, nous ne pouvons pas encore donner de chiffres précis puisque la clôture des comptes n'est pas encore faite. Néanmoins, le suivi trimestriel, réalisé avec l'ensemble des directeurs de dispositif, permet de dire que nous devrions finir en positif sur l'année 2024 – mieux que ce que nous avons projeté – grâce aux efforts de tous. Rendez-vous est donc donné à la prochaine assemblée générale pour les analyser ensemble.

A l'issue de ces explications, Monsieur GERVIER redit l'importance de l'implication de chacun pour continuer notre action auprès des personnes accompagnées par l'ADAPEI-ARIA de Vendée et propose aux membres présents de l'assemblée de poser leurs éventuelles questions.

Aucune question n'est posée.

A 17h20, le Président, Monsieur Pierre BLANCHARD, reprend la parole et annonce la clôture des votes. Il appelle les deux assesseurs, Madame Thérèse VENDET et Monsieur Gérard ACCENT pour annoncer les résultats.

Résultats du dépouillement des votes :

L'annonce du résultat des votes se déroule en direct à l'auditorium de la CCI de Vendée, comme suit :

- La plateforme a clôturé les votes électroniques le 16 janvier 2025 à 17h00,
- Les deux assesseurs, Madame Thérèse VENDET et Monsieur Gérard ACCENT, procèdent à la lecture des résultats des votes sur la plateforme de vote en ligne. Cette lecture se passe en direct devant l'Assemblée et en présence du Président, Monsieur Pierre BLANCHARD.
- Sur un total de **604 adhérents inscrits**, la plateforme du site de vote a comptabilisé **143 votants et 147 voix exprimées en comptant les pouvoirs.**

Les résultats sont détaillés ci-après.

1re RÉOLUTION : Approbation du procès-verbal de l'AGO du 26 septembre 2024

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26/09/2024, l'Assemblée Générale en approuve les termes.

Votes pour : 143

Votes contre : 0

Abstentions : 4

Cette résolution est adoptée.

2e RÉOLUTION : Approbation du budget prévisionnel 2025

Après avoir pris connaissance du budget prévisionnel 2025 de l'Adapei-Aria de Vendée, l'Assemblée Générale en approuve les termes.

Votes pour : 138

Votes contre : 0

Abstentions : 9

Cette résolution est adoptée.

3e RÉOLUTION : Pouvoir pour formalités administratives légales

L'Assemblée Générale accepte de donner tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal afin d'accomplir toutes les formalités légales de publicité et de dépôt prescrites par la loi.

Votes pour : 142

Votes contre : 1

Abstentions : 4

Cette résolution est adoptée.

Le présent procès-verbal incluant les résultats du vote électronique sera publié sur l'espace adhérent du site internet de l'Adapei-Aria de Vendée.

La présentation du Budget Prévisionnel 2025, telle que publiée sur le site de vote en ligne, sera annexée en pièce jointe à ce PV, en annexe 2 (l'annexe 1 étant la synthèse du vote).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17H30 avec un mot de conclusion et de remerciement du Président.

lu et approuvé


Le Président
Pierre BLANCHARD



La Secrétaire
Thérèse VENDET

AGO DU JEUDI 16 JANVIER 2025

ANNEXE 1 DU PV - COMPTABILISATION DES VOTES DES RÉSOLUTIONS SYNTHESE FOURNIE PAR LA PLATEFORME DE VOTE EN LIGNE

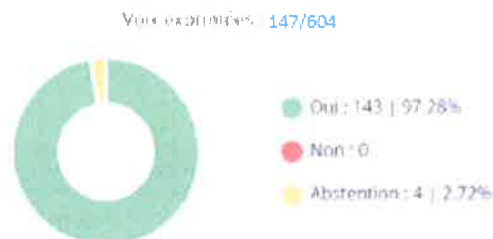
ADAPEI-ARIA DE VENDEE - AG du Jeudi 16 janvier 2025

Dates de votre évènement		Synthèse de l'évènement	
Clôture des pouvoirs et inscriptions	16-01-2025 17h00	Émargement	143 émargements (147 voix)
Ouverture de la salle de vote par anticipation	19-12-2024 14h00	Vote en direct	0 votes (0 voix)
Clôture de la salle de vote par anticipation	16-01-2025 17h00	Vote par anticipation	143 votes (147 voix)
Ouverture de l'évènement	16-01-2025 17h00	Vote par procuration	0 votes (0 voix)
Clôture de l'évènement		Vote par correspondance	0 votes (0 voix)
		Visio-conférence	Non

Résultats des votes

RÉSOLUTION 1 : Approbation du procès-verbal de l'AGO du 26 septembre 2024

Collège «1»
 Nombre de participations en direct : 0
 Nombre de participations en salle de vote : 143
 Nombre de participations par correspondance : 0
 Nombre de participations par procuration :



RÉSOLUTION 2 : Approbation du budget prévisionnel 2025

Collège «1»
 Nombre de participations en direct : 0
 Nombre de participations en salle de vote : 143
 Nombre de participations par correspondance : 0
 Nombre de participations par procuration :



RÉSOLUTION 3 : Pouvoir pour formalités administratives légales

Collège «1»
 Nombre de participations en direct : 0
 Nombre de participations en salle de vote : 143
 Nombre de participations par correspondance : 0
 Nombre de participations par procuration :



Résultats des votes enregistrés depuis la plateforme AGATHÉ eKlesio
 AGATHÉ est éditée par la société SLIB - 04 72 36 77 05 - support.agathe@slib.com

Signatures du Président et des Assesseurs :

Pierre Blanchard
Le Président
Pierre BLANCHARD

Thérèse VenDET
Assesseur
Thérèse VENDET

Gérard AccENT
Assesseur
Gérard ACCENT

Annexe 1 - p .2/2

AGO DU JEUDI 16 JANVIER 2025

ANNEXE 2 DU PV – PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2025 DE L'ADAPEI-ARIA DE VENDEE
TELLE QUE PUBLIEE SUR LE SITE DE VOTE ELECTRONIQUE



Assemblée Générale Ordinaire

16 Janvier 2025

Sommaire :

- p2 - Préambule
- p3 - Les éléments marquants du budget 2025
- p4 - Le budget 2025
- p5 - Recettes par financeur
- p6 - Résultat par activité
- p6 - Les investissements
- p7 - Analyse de nos ratios financiers au vu du budget
- p7 - Comment s'inscrit le budget 2025 dans le Plan de Retour à l'Équilibre ?

Budget Prévisionnel

2025

- Préambule :

Le présent budget prévisionnel 2025 a été voté par le Conseil d'Administration de l'ADAPEI ARIA de Vendée, le 16 décembre 2024. Comme prévu dans nos statuts, il est soumis à la validation des adhérents de l'association lors d'une Assemblée Générale. Il couvre l'intégralité de l'association – toutes activités confondues.

Le budget 2025 a été construit à partir des données connues à ce jour, des tendances observées et en dialogue avec chaque directeur de dispositif.

Après le vote de l'Assemblée Générale, il sera présenté à nos financeurs, pour validation du financement suivant le type d'activité.

▪ Les éléments marquants du budget 2025 :

➤ Le budget 2025 a été construit à l'équilibre pour la première fois depuis au moins 5 ans. Ce retour à l'équilibre est le résultat des actions menées en lien avec le Plan de Retour à l'Équilibre (2 664 000€ d'économie) et à la renégociation du contrat de fourniture d'énergie (1 100 000€ d'économie).

➤ Le budget 2025 comporte une hypothèse d'augmentation des financements de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et du Conseil Départemental de Vendée. Si nous n'obtenons cette augmentation, les financements publics ne permettront pas de compenser l'inflation et les dépenses de salaires nouvelles qui s'imposent à nous légalement, le résultat 2025 passerait dans ce cas de + 1 693 000€ à + 96 000€ dans une vision pessimiste.

➤ Le budget 2025 prend en compte la mise en place des nouvelles offres d'accompagnement financées par l'ARS afin d'adapter notre réponse aux besoins :

- 5 places supplémentaires à la MAS - Maison d'Accueil Spécialisée de Mouilleron Le Captif,
- La création d'un SAMSAH, spécialisé Troubles du Spectre Autistique (SAMSAH-TSA), avec le soutien du Conseil Départemental de Vendée dans le cadre d'une transformation de l'offre, et de l'Agence régionale de santé avec un financement dédié,
- L'Habitat Inclusif de Fontenay le Comte en année pleine (ouverture en octobre 2024),
- Création d'une UEMA - Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme aux Herbiers,
- La création, à confirmer, de 17 places de MAS à Pouzauges,

Ces créations ou extensions amènent une augmentation de notre budget général pour leur fonctionnement.

➤ Le budget 2025 et le retour à l'équilibre financier permettent de réinvestir dans le cadre de l'amélioration des conditions d'accompagnement et de travail.

Les investissements passeront de 3 609 000€ sur le budget 2024 à 6 155 000€ sur 2025.

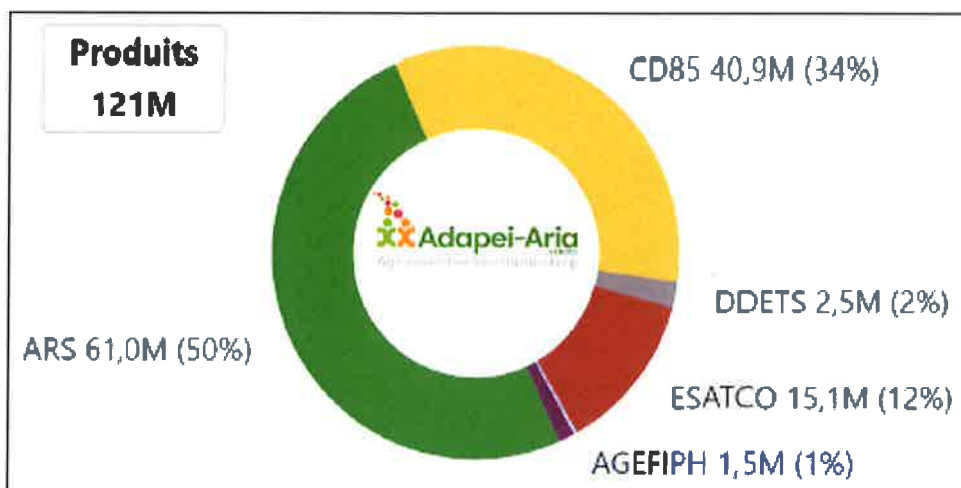
▪ Le budget 2025 :

Compte de résultat par groupes fonctionnels simplifiés - Cadre interne	Réel 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart B25-R23	Ecart B25-B24
Produits	110 428K	116 039K	121 238K	10 811K	5 199K
Groupe I - Produits De La Tarification	96 023K	97 307K	102 666K	6 643K	5 359K
Groupe II - Autres produits d'exploitation	12 979K	18 461K	18 233K	5 254K	-228K
Groupe III - Produits Financiers non Encaiss...	1 426K	271K	339K	-1 087K	68K
Dépenses	111 488K	117 733K	119 546K	8 058K	1 813K
Groupe I - Dépenses d'exploitation courante	24 209K	25 769K	23 270K	-939K	-2 499K
Groupe II - Dépenses de personnel	79 591K	78 795K	82 501K	2 910K	3 706K
Groupe III - Dépenses de structure	7 688K	13 169K	13 775K	6 087K	606K
Résultat comptable	-1 060K	-1 694K	1 693K	2 793K	4 387K

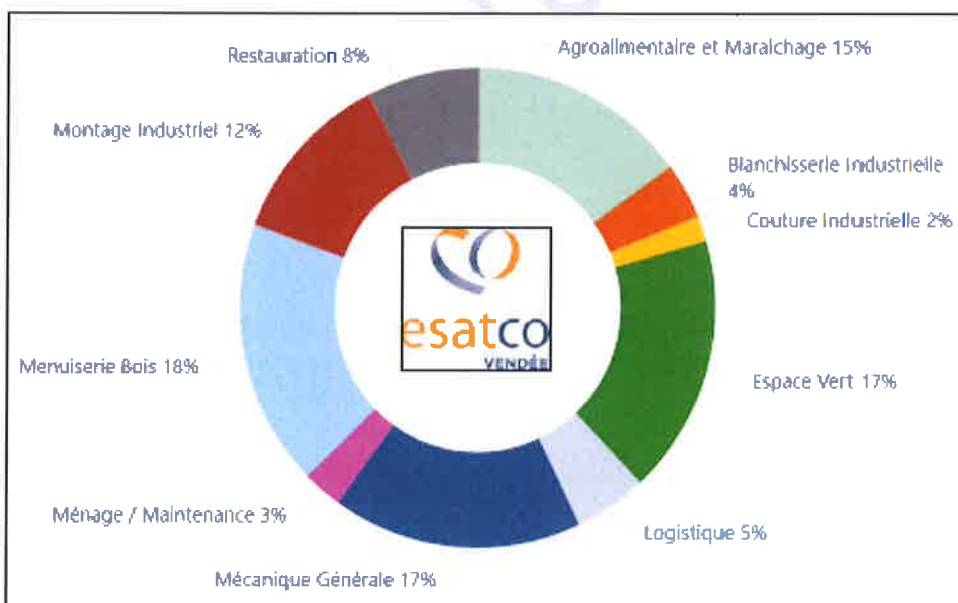
Lexique :

- **Produits :**
 - *Groupe I - produits de la tarification : dotation de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil départemental*
 - *Groupe II – Produits d'activité : Chiffre d'affaires des ESAT et Entreprises Adaptées, participation aux transports et repas, aides aux postes...*
 - *Groupe III – Produits financiers et produits non encaissables : Revenus des placements, reprise de fonds dédiés et de provisions*
- **Charges :**
 - *Groupe I - Dépenses d'exploitation courantes : alimentation, transport, énergie, matières premières des ESAT et EA, fournitures, prestations informatiques, téléphonie...*
 - *Groupe II – Dépenses de personnel : Salaires et charges, intérim, honoraires libéraux paramédicaux, formations*
 - *Groupe III – Dépenses de structure : Locations immobilières, amortissements des biens, entretiens des bâtiments, Locations et entretien des véhicules, assurances...*

▪ Recettes par financeur :

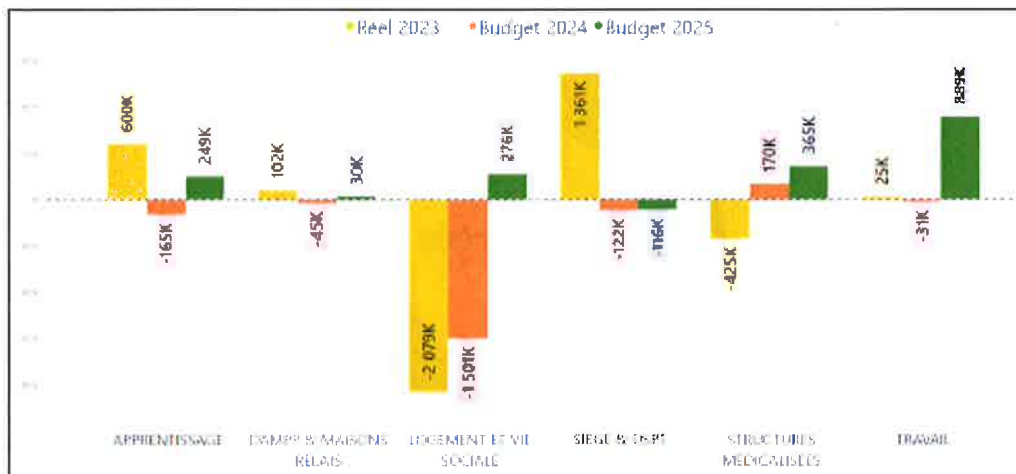


Zoom sur le chiffre d'affaires des ESAT et des Entreprises Adaptées (EA) par filière. Chiffre d'affaires consolidé : 15 108 000 K€



Le chiffre d'affaires des ESAT et EA reste stable globalement, entre 2024 et 2025.

▪ Résultat par activité :



Notons le retour à l'équilibre du pôle logement et vie sociale (centres d'habitat, SAVS) après des déficits importants. Ce pôle est celui qui bénéficie majoritairement du Plan de Retour à l'Équilibre et des économies sur le contrat d'énergie.

Cependant, c'est également le pôle Logement et Vie Sociale qui sera le plus affecté/impacté si le Conseil Départemental de Vendée ne répond pas favorablement au financement de la nouvelle mesure salariale qui s'impose à nous légalement (le « Ségur pour tous »).

▪ Les investissements :

Grâce aux économies du budget et à une amélioration de notre Capacité d'Autofinancement (CAF), le budget 2025 permet de remettre en place des investissements indispensables à un accompagnement de qualité et des conditions de travail améliorées pour les personnes accompagnées et les salariés.

Ainsi, le budget investissements de 2025 est de 6 155 K€ contre 3 609 K€ au budget 2024.

Le budget investissement comporte plusieurs grands projets de rénovation et construction dont :

- Le début des travaux de rénovation de l'IME des Terres Noires,
- La rénovation complète d'un pavillon sur le Centre d'Habitat de Fontenay.
- Un travail de planification sur plusieurs années de renouvellement de nos biens a été également mis en place : peintures, chaudières, toitures, mobiliers, véhicules....

▪ Analyse de nos ratios financiers au vu du budget :

Les ratios financiers permettent de mesurer la santé financière de l'association en réalisant des comparatifs avec les ratios cibles d'établissements médicaux sociaux en bonne santé.

Indicateurs	Réel 2023	Budget 2024	Budget 2025	Cible
Taux d'endettement	33.20%	37%	39%	<50%
Taux de Capacité d'autofinancement	1.70%	2.7%	3.9%	>5%
Taux de vétusté des immobilisations	63%	63%	68%	<50%

Le taux de CAF (Capacité d'Autofinancement) permet de mesurer la capacité de l'association à pouvoir autofinancer ces investissements (sans recourir à emprunt).

▪ Comment s'inscrit le budget 2025 dans le Plan de Retour à l'Équilibre ? :

Un plan de retour à l'équilibre a été voté et acté avec l'ARS et le Conseil Départemental de Vendée le 31 janvier 2024.

Il fait suite à plusieurs années de déficit important et a été préparé avec un auditeur externe à l'association Adapei Aria de Vendée.

Le plan de retour à l'équilibre prévoit des actions à réaliser et des objectifs chiffrés jusqu'en 2027.

Vous retrouvez sur les tableaux et graphiques suivants, l'évolution du budget que vous allez voter par rapport au PRE, en K€ Résultat, sans prise en compte des éléments exceptionnels et non prévisibles.

	Réel 2022	Réel 2023	Budget 2024	Budget 2025	Budget 2026	Budget 2027
Résultat	-2 400K€	-1 861K€	-1 694K€	+ 1 693K€	+ 2 220K€	+ 2 420K€
Economies PRE	0	751K€	1 156K€	2 664K€	4 620K€	4 820K€
Taux de CAF	0,60%	1,70%	2,70%	3,90%	4,50%	4,90%

Par rapport au PRE, le budget 2025 est :

- Au-dessus du résultat attendu par rapport au prévisionnel du Plan de Retour à l'Équilibre.
- En dessous au niveau des économies prévues dans le PRE. Nous avons effectivement été plus prudents sur les mises en place des actions sur les ressources humaines permettant aux équipes de les déployer progressivement sur l'année 2025. En 2026, les économies seront réalisées. Ce glissement des économies sur la partie RH, sera compensé par d'autres économies non prévues au PRE, par exemple : l'énergie.
- Presque au niveau attendu sur le taux de CAF.

